



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**

**21 avril 2015**

**PRÉSENTATION DES  
COMPTES 2014**

## 1. INTRODUCTION

## 2. LES CHIFFRES CLES DES COMPTES 2014

## 3. MONTANTS TOTAUX DES COMPTES 2014

## 4. LES REVENUS

### 4.1 Impôts

4.1.1. analyse des recettes impactant les comptes de l'année : impôt personnes physiques et morales

4.1.2. analyse des productions actuelles en comparaison avec les estimations : impôt personnes physiques et morales

### 4.2 Revenus des biens

### 4.3 Revenus divers

### 4.4 Parts à des recettes et contributions

### 4.5 Dédommagements collectivités publiques

### 4.6 Subventions et allocations

### 4.7 Subventions à redistribuer

## 5. LES CHARGES

### 5.1 Charges du personnel

### 5.2 Biens, services et marchandises

### 5.3 Intérêts passifs

### 5.4 Amortissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif

### 5.5 Contributions à d'autres collectivités

### 5.6 Dédommagements à des collectivités publiques

### 5.7 Subventions accordées

### 5.8 Subventions redistribuées

## 6. LES INVESTISSEMENTS

## 7. CONCLUSION

*Note : le rapport utilisé pour cette présentation est le document : liste par nature NNN pages 11-13 de votre brochure.*

## 1. INTRODUCTION

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil administratif, j'ai le plaisir de vous présenter ce soir, les comptes de la Commune pour l'année 2014.

Une bonne nouvelle pour 2014 : la Commune retrouve des chiffre noirs après le déficit enregistré en 2013, d'un montant de CHF 5'058'344, dû en totalité à la recapitalisation de la caisse de pension des employés (CAP), les finances communales présentent pour l'année 2014 un excédent de recettes de CHF 2'015'391.

Au terme de cette législature 2011-2015 nous pouvons une nouvelle fois constater en 2014, à l'instar des années précédentes, que le travail accompli par nos responsables de services et leurs collaborateurs est assuré avec compétence et professionnalisme et avec la rigueur nécessaire quant au respect des budgets alloués.

C'est donc avec une grande satisfaction que mes collègues et moi-même, remercions les responsables de services pour l'excellente gestion de leur service durant toute cette législature.

La maîtrise du budget ayant été respectée, je vous donne, ci-après, les principales raisons de cet écart positif enregistré dans l'exercice 2014.

On constate principalement un montant non dépensé important de CHF 1'763'030 enregistré au service des ressources humaines. Cette économie s'explique notamment par une extourne de provision non utilisée liée à un litige gagné par la Commune au tribunal administratif pour un montant de CHF 198'680, par une ristourne d'assurance de CHF 99'555, par une économie sur le renchérissement du coût de la vie de CHF 94'642, par un disponible de CHF 935'182 regroupant les postes vacants, l'effet Noria et le non utilisé, ainsi que par une économie sur les charges sociales de CHF 402'912 sur les éléments mentionnés précédemment.

On peut également observer un écart favorable sur la rubrique 31, biens, services et marchandises, d'un montant de CHF 688'143 dont une économie d'un montant de CHF 391'123 réalisée sur la consommation énergétique. Ceci démontre que les actions entreprises dans le cadre des économies d'énergies au sein de notre Commune sont positives, même si la situation climatique de l'année 2014 a également eu un impact positif sur nos charges.

Nous nous réjouissons donc de cet écart positif d'un peu plus de CHF 2 millions, compte tenu de la situation économique peu encourageante qui régnait lors de l'élaboration du budget 2014.

Le Conseil administratif est donc satisfait d'avoir proposé aux chefs de services d'établir des budgets en fonction des prestations existantes à fournir .

Les recettes fiscales communales qui s'élèvent pour 2014 à CHF 80'045'693 représentent le 87 % de nos recettes totales ce qui démontre l'énorme impact de la fiscalité sur nos budgets annuels.

L'imposition des personnes physiques représentent 53.8 % des recettes fiscales, celle des personnes morales 24.4%. Quant à la taxe professionnelle, elle représente 15.6% des recettes fiscales ou 13.5 % de nos recettes totales.

En 2014 les recettes fiscales ont enregistré un écart négatif CHF 1'451'307 par rapport au budget. Heureusement cette baisse est compensée par les écarts positifs sur les autres recettes et les charges.

Nous vous rappelons aussi que les recettes fiscales cantonales de l'année en cours sont très peu fiables. Il s'écoule environ 5 ans avant de connaître la production complète d'une année fiscale. De plus, depuis l'introduction du système postnumerando, les impôts de l'année courante ne sont pas disponibles au moment de la préparation des comptes. Une estimation est donc faite sur la base de l'année précédente et celle-ci est d'autant moins fiable que la production notifiée est basse. La production 2013 sur laquelle est basée l'estimation 2014 atteint un taux de notification de 67,5 % pour les personnes physiques et de 30,5 % pour les personnes morales. La production qui touche les comptes de l'année en cours est donc composée de l'estimation de l'année en cours et de correctifs des années précédentes.

Il est donc très important de tenir compte des incertitudes liées aux estimations fiscales lors de l'élaboration de nos budgets.

## 2. LES CHIFFRES CLES DES COMPTES 2014

### FONCTIONNEMENT

Revenus	92'499'822
Charges de fonctionnement	-78'717'017
Amortissement du patrimoine administratif	-11'767'414
<b>Excédent de recettes</b>	<b>2'015'391</b>

### INVESTISSEMENTS

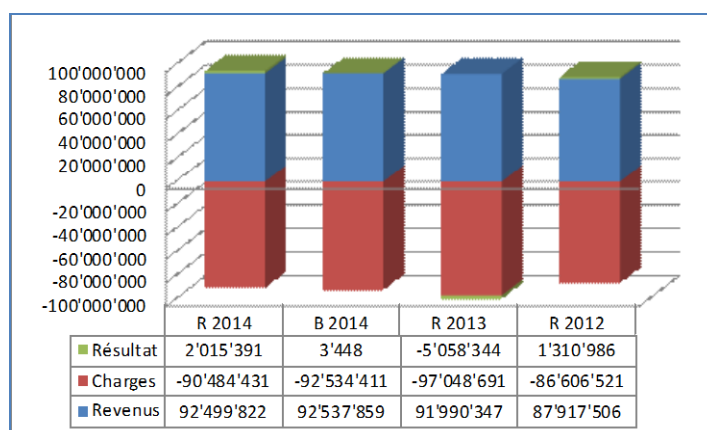
Investissements	-38'812'387
Recettes d'investissements	8'502'755
<b>Investissements nets</b>	<b>-30'309'632</b>

### FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Par l'amortissement du patrimoine administratif	11'767'414
Par l'excédent de recettes	2'015'391
Par l'emprunt	16'526'827
<b>Financement total</b>	<b>30'309'632</b>

## 3. MONTANTS TOTAUX DES COMPTES 2014

Les comptes 2014 terminent avec un excédent de recettes de CHF 2'015'391. Ils affichent un écart de charges favorables de 2% par rapport au budget 2014 et de 7% par rapport aux comptes 2013. Les revenus affichent un écart de 0% et un écart favorable de 1% par rapport aux comptes 2013.



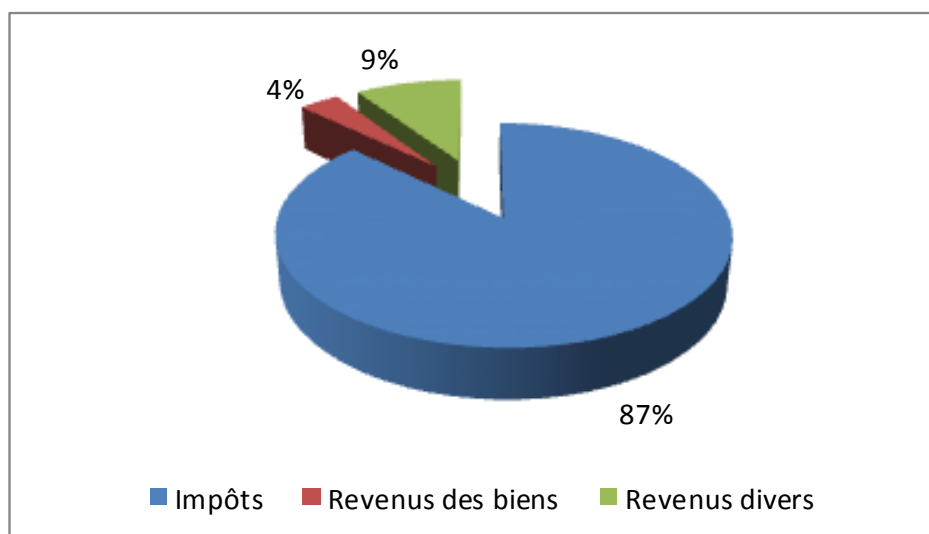
#### 4. LES REVENUS

Les recettes de fonctionnement 2014 s'élèvent à CHF 92'499'822, soit de CHF 38'037 ou 0% inférieures au budget de CHF 92'537'859 ; (2013 : CHF 91'990'347).

Ces 0% s'expliquent principalement par :

- Un écart défavorable de CHF 1'451'307 sur les recettes fiscales, compensé par les écarts favorables des autres recettes.

	R 2014	B 2014	R 2013	R 2012	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013
Impôts	80'045'693	81'497'000	81'377'958	73'720'688	-1'451'307	-1'332'265
	87%	88%	88%	84%	-2%	-2%
Revenus des biens	3'240'653	2'958'700	3'026'282	6'487'515	281'953	214'371
	4%	3%	3%	7%	10%	7%
Revenus divers	8'589'705	7'594'298	7'059'399	7'162'879	995'407	1'530'306
	9%	8%	8%	8%	13%	22%
Part à des recettes et contributions	213'836	165'000	204'168	198'771	48'836	9'668
	0%	0%	0%	0%	30%	5%
Dédommagements coll. Publiques	120'577	108'861	94'043	102'694	11'716	26'534
	0%	0%	0%	0%	11%	28%
Subventions et allocations	219'359	214'000	228'496	244'959	5'359	-9'137
	0%	0%	0%	0%	3%	-4%
Subventions à redistribuer	70'000	0	0	0	70'000	70'000
	0%	0%	0%	0%	+++%	+++%
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>92'499'822</b>	<b>92'537'859</b>	<b>91'990'347</b>	<b>87'917'506</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>



## 4.1 Impôts

Les recettes fiscales s'élèvent à CHF 80'045'693 pour un budget de CHF 81'497'000, soit un écart défavorable de 2% ou CHF 1'451'307 ( 2013 : CHF 81'377'959). Elles représentent le 87% des revenus de la Commune.

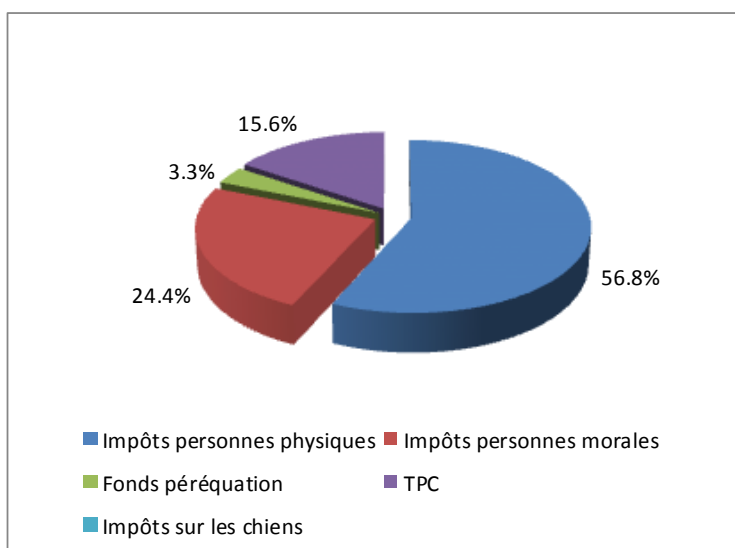
Il est rappelé que les prévisions fiscales pour les impôts sur les personnes physiques et morales sont établies par l'Etat. Depuis le passage au système postnumerando, les impôts pour l'année courante ne sont pas disponibles, puisque les déclarations fiscales 2014 sont complétées en 2015. L'administration doit donc estimer les recettes fiscales sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important. En effet, la production d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation.

L'estimation de la production 2014 est basée sur celle de 2013 et sur des hypothèses d'évolution. Le degré de fiabilité de la production 2013 est donc corrélé au pourcentage de notification. Plus le pourcentage d'impôt notifié est bas, plus le degré de fiabilité de l'estimation est bas.

Le taux de notification des impôts 2013 des personnes physiques est de 67.5%, et celui des personnes morales de 30.5%. Vous trouverez les taux de notification pour les années 2009-2014 à la page 9 du présent document.

En ce qui concerne la taxe professionnelle, nous avons un écart favorable de 2% par rapport au budget, et de 13 % par rapport aux comptes 2013. Ces écarts favorables s'expliquent par la résolution de dossiers en suspens et en enquête.

	R 2014	B 2014	R 2013	R 2012	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013
Impôts personnes physiques	45'439'620	46'872'900	43'711'560	43'180'142	-1'433'280	1'728'060
	56.8%	57.5%	53.7%	58.6%	-3%	4%
Impôts personnes morales	19'499'506	19'868'100	23'754'600	15'925'109	-368'594	-4'255'094
	24.4%	24.4%	29.2%	21.6%	-2%	-18%
Fonds péréquation	2'606'835	2'455'500	2'889'828	2'318'141	151'335	-282'993
	3.3%	3.0%	3.6%	3.1%	6%	-10%
TPC	12'497'875	12'300'500	11'019'101	12'247'503	197'375	1'478'774
	15.6%	15.1%	13.5%	16.6%	2%	13%
Impôts sur les chiens	1'858	0	2'870	49'793	1'858	-1'013
	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	+++%	-35%
<b>TOTAL FISCALITE</b>	<b>80'045'693</b>	<b>81'497'000</b>	<b>81'377'959</b>	<b>73'720'688</b>	<b>-2%</b>	<b>-2%</b>



#### 4.1.1 Analyse des recettes impactant les comptes de l'année - impôt personnes physiques et personnes morales :

Comme mentionné précédemment, la production fiscale de l'année en cours est constituée de différents éléments : l'estimation de la production annuelle basée sur la production de l'année dernière, ainsi que les correctifs des années précédentes. Une partie des correctifs concerne les correctifs sur les estimations, l'autre partie concerne les correctifs sur les montants effectifs. Cela prend environ 5 ans avant que l'ensemble des déclarations soit notifié et finalisé à 100%.

Dans les tableaux ci-dessous, vous trouverez donc le détail de la production de la fiscalité des personnes physiques et des personnes morales pour les années 2009-2014 :

<b>Impôt personnes physiques - comptes - 90.100.400.10</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Impôt PP - IBO - Estimation Production	24'880'687	24'224'689	23'859'359	25'274'221	24'893'892	24'957'048
<i>Correctifs impactant l'année :</i>						
Correctifs Impôt PP - IBO sur l'estimation	820'626	1'097'218	-877'986	2'725'789	4'404'231	1'592'307
Correctifs (taxation suppléments, dégrèvements, correctifs effectifs, production IS)	100'395	254'404	909'472	475'244	646'854	491'345
Total correctifs impactant l'année	921'021	1'351'622	31'487	3'201'033	5'051'084	2'083'652
Impôt à la Source et IPC	19'637'912	18'135'249	19'289'296	17'379'522	15'445'654	20'820'025
<b>TOTAL Impôt personnes physiques</b>	<b>45'439'620</b>	<b>43'711'560</b>	<b>43'180'142</b>	<b>45'854'776</b>	<b>45'390'630</b>	<b>47'860'725</b>

<b>Impôt personnes morales - comptes - 90.110.101.10</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Impôt PM - Estimation Production	19'379'449	20'279'546	16'810'575	17'805'382	18'502'686	14'306'164
<i>Correctifs impactant l'année :</i>						
Correctifs Impôt PM sur l'estimation	118'273	3'278'834	-1'405'185	-2'332'124	9'975'027	6'536'428
Correctifs (taxation suppléments, dégrèvements, correctifs effectifs)	1'785	196'220	519'719	-546'097	586'490	-2'354'014
Total correctifs impactant l'année	120'058	3'475'054	-885'466	-2'878'221	10'561'518	4'182'414
<b>TOTAL Impôt personnes morales</b>	<b>19'499'507</b>	<b>23'754'600</b>	<b>15'925'109</b>	<b>14'927'161</b>	<b>29'064'204</b>	<b>18'488'578</b>

#### 4.1.2 Analyse des productions actuelles en comparaison avec les estimations : impôt personnes physiques et morales

Il est également intéressant d'analyser les productions complètes ou la situation des productions actuelles en lien avec les estimations fiscales. En effet, comme déjà mentionné dans la page précédente, cela prend plusieurs années avant d'avoir la vision définitive et complète d'une année fiscale.

#### 4.1.2 Analyse des productions actuelles en comparaison avec les estimations : impôt personnes physiques et morales (suite)

Cette analyse se trouve dans les tableaux suivants :

Impôt personnes physiques - Production actuelle	2014	2013	2012	2011	2010	2009
<b>taux de notification</b>		<b>67.50%</b>	<b>91.10%</b>	<b>96%</b>	<b>98.80%</b>	<b>99.60%</b>
Impôt PP - IBO - Estimation Production	24'880'687	24'224'689	23'859'359	25'274'221	24'893'892	24'957'048
<i>Correctifs estimation :</i>						
Impôt PP - IBO - correctifs 2010						2'531'172
Impôt PP - IBO - correctifs 2011					897'470	1'160'057
Impôt PP - IBO - correctifs 2012				-1'436'975	499'088	-81'453
Impôt PP - IBO - correctifs 2013			-21'488	794'764	164'146	88'635
Impôt PP - IBO - correctifs 2014		-396'562	564'440	490'918	22'239	139'591
Total des correctifs impôts 2010-2014	<b>0</b>	<b>-396'562</b>	<b>542'952</b>	<b>-151'293</b>	<b>1'582'943</b>	<b>3'838'002</b>
<b>Total PP - IBO production actuelle</b>	<b>24'880'687</b>	<b>23'828'127</b>	<b>24'402'311</b>	<b>25'122'928</b>	<b>26'476'835</b>	<b>28'795'050</b>
Ecart en % entre estimation et production actuelle	0%	-2%	2%	-1%	6%	15%

Impôt personnes morales - Production actuelle	2014	2013	2012	2011	2010	2009
<b>taux de notification</b>		<b>30.5%</b>	<b>46.7%</b>	<b>63.7%</b>	<b>84.6%</b>	<b>100.0%</b>
Impôt PM - Estimation Production	19'379'449	20'279'546	16'810'575	17'805'382	18'502'686	14'306'164
<i>Correctifs estimation :</i>						
Impôt PM - correctifs 2010						6'766'015
Impôt PM - correctifs 2011					-1'457'088	-875'037
Impôt PM - correctifs 2012				-1'185'432	530'307	-750'060
Impôt PM - correctifs 2013			2'300'204	930'694	94'086	-46'150
Impôt PM - correctifs 2014		-14'328	-85'410	120'910	22'813	74'288
Total des correctifs impôts 2010-2014	<b>0</b>	<b>-14'328</b>	<b>2'214'794</b>	<b>-133'828</b>	<b>-809'882</b>	<b>5'169'056</b>
<b>Total PM production actuelle</b>	<b>19'379'449</b>	<b>20'265'218</b>	<b>19'025'369</b>	<b>17'671'554</b>	<b>17'692'804</b>	<b>19'475'220</b>
Ecart en % entre estimation et production actuelle	0%	0%	13%	-1%	-4%	36%

#### 4.2 Revenus des biens

Le montant total de la rubrique s'élève à CHF 3'240'653, soit un écart favorable de 10% ou CHF 281'953 par rapport au budget à 2014; (2013 : CHF 3'026'282).

Les principaux éléments liés à l'écart favorable sont :

- Une hausse des revenus d'immeubles du PA, soit les recettes du Parking Meyrin Village comptabiliséEs en 2014 pour les années 2011-2014 pour CHF 380'751.
- La récupération des actes de défauts de bien sur la fiscalité sous la rubrique autres revenus pour CHF 92'729.
- Une diminution des recettes des avoirs à vue et sur les créances, au vu de la baisse des taux d'intérêts.



## 4.2 Revenus des biens (suite)

Le plus gros poste de cette rubrique concerne la rétrocession sur la consommation électrique par les SIG, dont le montant 2014 se monte à CHF 1'643'228, dans la rubrique revenus d'immeubles du PA.

	R 2014	B 2014	R 2013	R 2012	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013
Avoirs à vue	15'446	74'500	35'379	93'934	-59'054	-19'933	-79%	-56%
Créances	2'377	10'000	18'965	19'881	-7'623	-16'588	-76%	-87%
Capitaux du PF	36'173	37'100	37'428	38'475	-927	-1'255	-2%	-3%
Revenus Immeubles PF	379'008	397'700	380'787	375'157	-18'692	-1'779	-5%	0%
Gain comptable sur placement PF	0	0	0	3'429'335	0	0	+++%	+++%
Participations permanentes du PA	72'608	72'600	72'608	72'608	8	-1	0%	0%
Revenus Immeubles PA	2'642'314	2'336'800	2'411'255	2'368'211	305'514	231'059	13%	10%
Autres revenus	92'729	30'000	69'860	89'914	62'729	22'869	209%	33%
<b>TOTAL DES REVENUS DES BIENS</b>	<b>3'240'653</b>	<b>2'958'700</b>	<b>3'026'282</b>	<b>6'487'515</b>	<b>281'953</b>	<b>214'371</b>	<b>10%</b>	<b>7%</b>

## 4.3 Revenus divers

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 8'589'705, soit un écart favorable de 13% ou de CHF 995'407 par rapport au budget 2014 (2013 : CHF 7'059'398).

Les principaux éléments de cette hausse sont :

- Une hausse de CHF 27'005 des émoluments administratifs, liée au regroupement de l'Etat Civil Meyrin-Mandement et aux nouvelles compétences (préparation des naturalisations et déclarations concernant la garde conjointe).
- Un écart favorable de CHF 85'361 de la rubrique utilisation et prestation de service.
- Un écart favorable dans la ventes de marchandises, lié à une hausse des recettes des restaurants scolaires de CHF 131'040.
- Un écart favorable dans les dédommagements de tiers, lié à des remboursements d'assurances pour CHF 274'988.
- Un écart favorable de CHF 136'759 sur les recettes provenant des amendes.
- Un écart favorable de CHF 286'162 sur les autres contributions, dont les ristournes d'assurances de CHF 284'692.

	R 2014	B 2014	R 2013	R 2012	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013
Emoluments administratifs	200'372	171'500	176'041	185'829	28'872	24'331	17%	14%
Redev. Utilisation et prestation service	4'417'561	4'332'200	4'304'897	4'269'866	85'361	112'664	2%	3%
Vente de marchandises	1'051'307	907'296	909'559	854'632	144'011	141'748	16%	16%
Dédommagements de tiers	905'545	591'302	561'025	946'079	314'243	344'520	53%	61%
Amendes	1'190'759	1'054'000	456'557	404'747	136'759	734'202	13%	161%
Autres contributions	824'162	538'000	651'320	501'726	286'162	172'842	53%	27%
<b>TOTAL DES REVENUS DIVERS</b>	<b>8'589'705</b>	<b>7'594'298</b>	<b>7'059'399</b>	<b>7'162'879</b>	<b>995'407</b>	<b>1'530'306</b>	<b>13%</b>	<b>22%</b>

Dans le poste redevances, utilisation et prestation de service de CHF 4'417'561 on trouve notamment : les recettes du TFM pour CHF 609'777, les entrées des installations sportives pour CHF 958'238, et les écolages des crèches pour CHF 2'160'379.

### 4.3 Revenus divers (suite)

Dans le poste vente de marchandises de CHF 1'051'307, on trouve notamment les ventes de repas scolaires pour CHF 808'736.

Dans les dédommagements de tiers pour CHF 905'545 on trouve notamment : les remboursements d'assurances pour CHF 774'988, et les recettes des logements relais pour CHF 28'237.

Les autres contributions pour CHF 824'162 on trouve notamment les recettes de publicité pour CHF 164'662, ventes de Flexicard pour CHF 186'596, les ristournes des compagnies d'assurances pour CHF 284'692 et les recettes de la buvette du TFM CHF 99'688.

### 4.4 Parts à des recettes et contributions

Le montant de cette rubrique est de CHF 213'835, soit un écart favorable de 30% par rapport au budget 2014 de CHF 165'000 ; (2013 : 204'168).

Elle est alimentée principalement par la participation aux taxes des compagnies d'assurances d'incendie pour CHF 197'923.

### 4.5 Dédommagements collectivités publiques

Le montant de cette rubrique est de CHF 120'576, soit un écart favorable de 11% par rapport au budget 2014 de CHF 108'861; (2013 : CHF 94'043).

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont :

- remboursement des frais du groupement intercommunal PC CHF 42'940
- remboursement des frais du groupement intercommunal CAS CHF 56'037
- remboursement des frais du regroupement Etat Civil Mandement CHF 16'172

### 4.6 Subventions et allocations

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 219'359, soit un écart favorable de 3% par rapport au budget 2014 de CHF 214'000; (2013 : CHF 228'496).

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont :

- Subvention du GIAPP pour les restaurants scolaires CHF 144'999
- Subventions privées pour le TFM CHF 71'359

### 4.7 Subventions à redistribuer

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 70'000. Il n'était pas budgété. Cette subvention a été versée par le fonds Intercommunal (FI), en faveur du festival Black Movie (CHF 20'000) et pour Autrement, aujourd'hui 2013 (CHF 50'000).

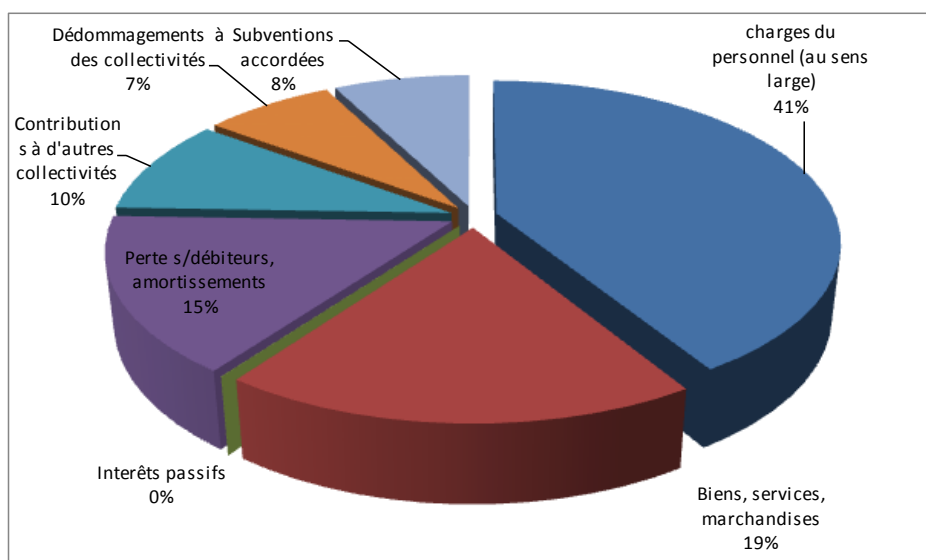
## 5 LES CHARGES

Les charges de fonctionnement se montent à CHF 90'484'431, soit un écart favorable de 2% par rapport au budget de CHF 92'534'411 ; (2013 : CHF 97'048'691)

Ces 2% sont expliqués notamment par :

- Un écart favorable de CHF 1'763'030 pour les ressources humaines
- Un écart favorable de CHF 688'143 sur les biens, services et marchandises, dont CHF 391'123 sur la consommation énergétique
- Un écart défavorable de CHF 1'332'742 sur les pertes ou provisions sur pertes sur débiteurs, compensé par un écart favorable de CHF 846'318 sur les amortissements
- Un écart défavorable de CHF 48'100 sur les contributions à d'autres collectivités, dont CHF 51'428 représente la compensation financières aux communes françaises

	R 2014	B 2014	R 2013	R 2012	R 2011	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013
Charges du personnel (au sens large)	37'214'720	38'977'750	44'718'815	36'196'301	33'768'170	1'763'030	7'504'095
	41%	42%	46%	42%	40%	5%	17%
Biens, services, marchandises	17'059'717	17'747'860	16'924'282	17'443'115	17'397'319	688'143	-135'435
	19%	19%	17%	20%	20%	4%	-1%
Interêts passifs	14'863	0	0	1'711	438	-14'863	-14'863
	0%	0%	0%	0%	0%	+++%	+++%
Perte s/débiteurs, amortissements	14'025'156	13'538'732	14'004'461	11'455'230	14'176'031	-486'424	-20'695
	16%	15%	14%	13%	17%	-4%	0%
Contributions à d'autres collectivités	8'633'800	8'585'700	8'415'106	8'883'078	7'237'350	-48'100	-218'694
	10%	9%	9%	10%	8%	-1%	-3%
Dédommagements à des collectivités	6'574'279	6'702'875	6'413'150	6'119'673	6'003'324	128'596	-161'129
	7%	7%	7%	7%	7%	2%	-3%
Subventions accordées	6'891'895	6'981'494	6'572'877	6'507'412	6'706'071	89'599	-319'018
	8%	8%	7%	8%	8%	1%	-5%
Subventions redistribuées	70'000	0	0	0	0	-70'000	-70'000
	+++%	0%	0%	0%	0%	+++%	+++%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>90'484'431</b>	<b>92'534'411</b>	<b>97'048'691</b>	<b>86'606'520</b>	<b>85'288'704</b>	<b>2%</b>	<b>7%</b>



## 5.1 Charges du personnel

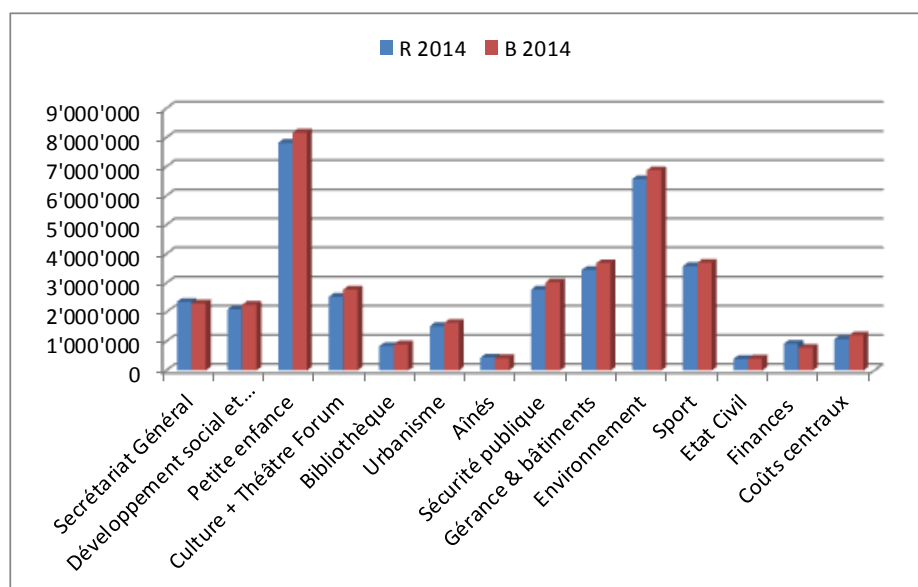
Les charges de personnel s'élèvent à CHF 37'214'720 (CHF 36'409'672 hors coûts CA/CM ), soit un écart favorable de 5% ou de CHF 1'763'030 par rapport au budget 2014 de CHF 38'977'750 (CHF 38'155'625 hors coûts CA/CM) ; (2013 : CHF 44'718'815)

Cet écart s'explique notamment par :

- Une extourne de provision non utilisée pour une procédure gagnée CHF 198'680
- Renchérissement du coût de la vie CHF 94'642
- Disponibles sur postes vacants et effet Noria CHF 515'975
- Autres disponibles CHF 419'207
- Ristourne d'assurance non budgétée CHF 99'555
- Charges sociales sur écarts bruts CHF 402'912

La répartition des charges du personnel par services (hors coûts CA/CM) :

	R 2014	B 2014
Secrétariat Général	2'358'496	2'301'489
Développement social et emploi	2'102'077	2'255'141
Petite enfance	7'822'215	8'171'694
Culture + Théâtre Forum	2'529'195	2'779'721
Bibliothèque	839'226	896'167
Urbanisme	1'525'377	1'637'990
Aînés	444'380	425'652
Sécurité publique	2'774'479	3'025'846
Gérance & bâtiments	3'454'231	3'684'158
Environnement	6'576'493	6'877'294
Sport	3'587'626	3'700'981
Etat Civil	392'414	406'382
Finances	921'688	786'310
Coûts centraux	1'081'775	1'206'800
<b>TOTAL</b>	<b>36'409'672</b>	<b>38'155'625</b>



## 5.2 Biens, services et marchandises

Ce poste totalisant un montant de CHF 17'059'717 enregistre un écart favorable de 4% ou CHF 688'143 par rapport au budget 2014 de CHF 17'747'860 ; (2013 : CHF 16'924'282).

Cet écart s'explique notamment par :

- Un non dépensé sur la rubrique eau, énergie, et combustibles de CHF 391'123 lié d'une part au climat 2014, et d'autre part aux améliorations énergétiques.
- Un non dépensé presque sur toutes les autres rubriques qui démontrent la bonne gestion budgétaire faite par l'administration.
- Le dépassement sur la rubrique entretien des immeubles par des tiers de CHF 48'797 est lié à l'entretien des éclairages publics et du réseau d'assainissement.

	R 2014	B 2014	R 2013	R 2012	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013
Fournitures de bureau, imprimés	1'093'303	1'126'400	1'069'034	985'408	33'097	-24'269	3%	-2%
Mobilier, machines, véhicules	822'071	851'300	782'530	863'504	29'229	-39'541	3%	-5%
Eau, énergie, combustibles	2'398'427	2'789'550	2'828'205	2'867'047	391'123	429'778	14%	15%
achat fournitures et matériel	1'310'892	1'364'100	1'326'646	1'427'731	53'208	15'753	4%	1%
entretien immeubles par des tiers	3'540'297	3'491'500	3'271'060	3'624'455	-48'797	-269'238	-1%	-8%
entretien d'objets mobiliers	581'479	647'070	530'176	543'089	65'591	-51'304	10%	-10%
loyers, fermages et redevances	540'654	544'600	555'670	529'812	3'946	15'016	1%	3%
dédommagements	236'364	239'220	245'098	208'082	2'856	8'734	1%	4%
honoraires et prestations de services	5'931'756	6'031'360	5'758'429	5'768'704	99'604	-173'326	2%	-3%
frais divers	604'474	662'760	557'435	625'283	58'286	-47'039	9%	-8%
<b>TOTAL BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>17'059'717</b>	<b>17'747'860</b>	<b>16'924'282</b>	<b>17'443'115</b>	<b>688'143</b>	<b>-135'435</b>	<b>4%</b>	<b>-1%</b>

## 5.3 Intérêts passifs

Ce poste, à zéro depuis de nombreuses années, est à nouveau actif, avec une charge de CHF 14'683.

La Commune a commencé à emprunter en juillet 2014 avec une première tranche de CHF 10'000'000 à un taux d'intérêt de 0.21%. Cette tranche a été renouvelée en octobre 2014. Une deuxième tranche de CHF 10'000'000 a été empruntée en automne à un taux de 0.28%.

## 5.4 Amortissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif

Le total de cette rubrique se monte à CHF 14'025'156.

Elle est constituée des amortissements du patrimoine administratif pour CHF 11'767'414, écart positif de CHF 846'318 par rapport au budget de CHF 12'613'732.

L'écart de CHF 846'318 est expliqué d'une part, par des corrections effectuées engendrant des amortissements supplémentaires de CHF 114'719. D'autre part, l'introduction de la nouvelle loi concernant le financement des assainissements a permis de clôturer les assainissements dont les éléments n'avaient pas encore été finalisés au niveau du financement de l'Etat, selon l'ancienne méthode. Ce qui a permis de diminuer de CHF 961'036 les amortissements.

#### **5.4 Amortissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif (suite)**

Elle est également constituée des amortissements du patrimoine financier, soit la moins-value sur les titres BCGE pour CHF 75'992, la réévaluation du stock mazout pour CHF 821 et des pertes sur débiteurs et provisions pour pertes sur débiteurs pour CHF 2'180'928 :

- Provision pour pertes sur débiteurs et différences de caisses,
- Provision pour pertes sur débiteurs amendes d'ordres (20% du solde ouvert),
- Provision pour pertes sur débiteurs amendes contrôle de stationnement (20% du solde ouvert),
- Provision pour débiteurs service social (80% sur avances, 30% sur avances OCPA/AI et garanties loyers),
- Provision pour pertes sur débiteurs taxe professionnelle (30% sur solde ouvert),
- Perte sur débiteurs PP et provision pour pertes sur reliquat des impôts PP (50% sur reliquat),
- Provision pour pertes sur débiteurs sur part non notifiée des impôts PP (8% sur part non notifiée),
- Provision pour pertes sur débiteurs sur part non notifiée des impôts PM (8% sur part non notifiée),
- Pertes sur débiteurs PM et provision pour pertes sur reliquat des impôts PM (50% sur reliquat).

#### **5.5 Contributions à d'autres collectivités**

Cette rubrique se monte à CHF 8'633'800. Elle comprend la part de la Commune à la péréquation intercommunale qui se monte à CHF 1'752'372, quasiment identique au budget, mais de 8% en baisse par rapport à 2013.

Elle comprend également la rétrocession aux communes frontalières. Cette rétrocession représente 3.5% part de la masse salariale des frontaliers. Sur le total, 25% sont à charge des Communes et 75% du Canton. Elle se monte à CHF 6'881'428, soit en augmentation de CHF 51'428 ou 1% par rapport au budget ; (2013 : 6'518'455)

#### **5.6 Dédommagements à des collectivités publiques**

Le montant total est de CHF 6'574'279, soit un écart favorable de 2% ou CHF 128'596 par rapport au budget 2014.

Ce poste se compose principalement de la participation communale aux coûts de prestations fournies par des structures publiques, soit la perception des impôts CHF 1'927'205, le traitement des ordures CHF 1'844'390, les frais du SIS CHF 863'209, les coûts du GIAP CHF 1'269'172 et les cotisations de l'ACG-SIACG CHF 622'224.

#### **5.7 Subventions accordées**

Cette rubrique comprend les subventions accordées dans les domaines : culture, sport, activités jeunesse, domaine social, l'aide au développement.

Le montant total est de CHF 6'891'895, soit un écart favorable de 1% ou de CHF 89'599 par rapport au budget CHF 6'981'494; (2013 : 6'572'878).

Dans les 2 pages suivantes, vous trouverez un tableau détaillant les subventions accordées en 2014.

## 5.7 Subventions accordées (suite)

SUBVENTIONS ACCORDEES	OBJET	REEL 2014	BUDGET 2014
<b>CANTONS</b>			
<b>SECURITE PUBLIQUE</b>			
16.000.361.10	Part.frais entr.postes san secours	1'984	1'985
16.000.361.11	Part.aux dépenses du mat. cantonal	3'627	3'627
<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>			
21.100.361.12	Particip. prog. jeune public Forum	25'552	20'000
<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>			
58.200.361.13	Office d'Orientation prof. OFPC	112'202	110'000
58.200.361.14	CASS frais groupement intercom.	71'674	70'000
<b>TOTAL SUBVENTIONS INSTITUTIONS CANTONALES</b>		<b>215'039</b>	<b>205'612</b>
<b>COMMUNES</b>			
05.100.362.11	CCIT	-	1'000
<b>TOTAL SUBVENTIONS INSTITUTIONS COMMUNALES</b>		<b>-</b>	<b>1'000</b>
<b>PROPRES ETABLISSEMENTS</b>			
14.000.363.30	Service du feu et de secours	5'000	5'000
14.200.363.32	Société des samaritains	10'000	10'000
<b>TOTAL SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS PROPRES</b>		<b>15'000</b>	<b>15'000</b>
<b>INSTITUTIONS PRIVEES</b>			
02.000.365.73	Soutien et subventions à dispo. CA	6'600	12'000
<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>			
21.100.365.72	Excursions scolaires C.O.	9'810	13'000
<b>ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</b>			
30.600.365.14	Subv.associations culturelles div.	265'850	280'000
30.600.365.15	Subv.manif.cult.org.par des tiers	40'025	40'000
30.600.365.18	Aide à la création	85'000	85'000
30.600.365.71	Frais fonctionnement du Cartel	26'500	26'500
30.730.365.14	Frais gratuités association	29'456	35'000
<b>PARCS ET PROMENADES</b>			
33.000.365.49	Subvention Pro Natura	52'000	2'000
<b>SPORTS</b>			
34.600.365.20	Activités sportives pour jeunes	367'000	367'000
34.600.365.21	Subv.manifestations sportives div.	30'804	32'000
34.600.365.23	Subv.divers groupements sportifs	370'000	370'000
34.600.365.24	Subventions mercredis à ski	17'595	20'000
34.600.365.26	Subv. relève sports d'élite	9'000	50'000
34.600.365.27	subv.travail admin. clubs	70'000	70'000
34.600.365.28	Subv.loyer Union Sportive Cointrin	36'708	37'000
34.600.365.71	Subv. frais fonctionnement Cartel	96'500	96'500
34.610.365.22	Exploitation Ctre sport. des Ailes	117'000	120'000
<b>AUTRES LOISIRS</b>			
<b>Maison de Vaudagne</b>			
35.100.365.36	Subventions	190'000	190'000
35.100.365.37	Subvention frais de personnel	518'952	515'850
<b>Activités de jeunesse</b>			
35.110.365.16	Subv.associations de jeunesse div.	110'137	111'000
35.110.365.38	Subv. p/projets en faveur jeunes	49'086	77'000
35.110.365.55	Actions de prévention	18'800	41'500
35.110.365.56	Subventions camps, colonies div.	22'968	25'000
<b>Espace Undertown</b>			
35.125.365.37	Subvention frais de personnel	207'210	207'210
35.125.365.52	Subvention activités	207'850	207'850
<b>JARDIN ROBINSON</b>			
35.300.365.34	Subventions	66'100	66'100
35.300.365.37	Subvention frais de personnel	232'023	232'050
<b>TRANSIT</b>			
35.800.365.37	Subvention frais de personnel	259'160	259'160
35.800.365.56	Subventions	53'000	57'500
<b>SOUS TOTAL SUBVENTIONS ACCORDEES AUX INSTITUTIONS PRIVEES</b>		<b>3'565'132</b>	<b>3'646'220</b>

## 5.7 Subventions accordées (suite)

SUBVENTIONS ACCORDEES	OBJET	REEL 2014	BUDGET 2014
<b>REPORT SUBVENTIONS ACCORDEES AUX INSTITUTIONS PRIVEES</b>		<b>3'565'132</b>	<b>3'646'220</b>
<b>INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE</b>			
54.100.365.30	Soutien domaine petite enfance	18'597	20'000
54.230.365.30	Subvention assoc. La Framboise	116'000	116'000
54.230.365.50	Accueil fam.de jour Meyrin Vernier	560'964	608'000
54.300.365.75	Subv. Fourchette verte	3'500	3'000
<b>AIDE SOCIALE</b>			
58.120.365.56	Vivarium-Elapsoïdea	16'800	16'800
58.200.365.51	Association Noctambus-subvention	65'654	66'500
58.200.365.73	Association Caddie-service subv.	25'000	25'000
58.300.365.42	Dons divers	6'000	6'000
58.300.365.45	Subvention "Bénévolat à Meyrin"	12'000	12'000
58.300.365.74	Participation communale IMAD	38'393	38'400
58.400.365.41	Particip. aux cours français UOG	10'931	9'000
58.400.365.43	Subvention pour projets sociaux	10'000	10'000
58.400.365.45	Soutien domaine socio-sanitaire	39'000	39'000
58.400.365.46	Soutien domaine femmes et familles	39'000	39'000
58.400.365.48	Soutien domaine handicap	39'000	39'000
58.400.365.54	Soutien FGC	10'000	10'000
58.500.365.41	Inciat.création places apprentis.	10'000	33'550
<b>PROTECTION &amp; AMENAG. ENVIRONNEMENT</b>			
78.000.365.49	Subvention SOS chats	10'043	12'000
<b>TOTAL SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS PRIVEES</b>		<b>4'596'014</b>	<b>4'749'470</b>
<b>SUBVENTIONS AUX PERSONNES PHYSIQUES</b>			
<b>CULTURE ET LOISIRS</b>			
35.610.366.22	Participation séjour des Aînés	75'698	75'000
35.610.366.23	Subvention Club des Aînés	47'600	47'600
35.610.366.24	Participation Club de Midi	40'912	28'000
35.610.366.26	Activités ou projets d'animations	32'482	32'500
35.610.366.28	Commission consultative des Aînés	3'483	3'000
35.610.366.29	Actions Club des Aînés	9'420	10'000
35.610.366.30	Actions sociales et culturelles	43'873	44'000
<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>			
54.100.366.20	Soutien éducatif aux parents	4'737	5'000
<b>AIDE SOCIALE</b>			
58.100.366.36	Achats Flexicard	191'111	191'112
58.100.366.38	Gratuité des obsèques	47'739	45'000
58.100.366.39	Aides financières Aînés	77'529	100'000
58.110.366.20	Aides financières communales	384'636	324'200
58.110.366.25	Consultations juridiques	26'400	27'000
58.110.366.32	Remises AVS	39'750	22'000
58.110.366.43	Permanence impôts	42'028	39'000
58.110.366.44	Contrib. finan. logements relais	54'115	62'000
58.120.366.34	CEFAM, intégration migrants	138'000	138'000
58.120.366.35	Pluriels, aide psycho.aux migrants	29'000	29'000
58.120.366.37	Actions citoyennes	49'619	60'000
<b>Mesures de (ré) insertion prof.</b>			
58.500.366.33	Animation ateliers collectifs	17'496	25'000
58.500.366.37	FAAP - formation	19'650	20'000
<b>TOTAL SUBVENTIONS AUX PERSONNES PHYSIQUES</b>		<b>1'375'276</b>	<b>1'327'412</b>
<b>SUBVENTIONS INSTITUTIONS ETRANGERES</b>			
58.400.367.10	Soutien pays en voie développement	643'000	643'000
58.400.367.12	Subvention aux droits humains	9'500	10'000
58.400.367.13	Semaine solidarité Nord/Sud	38'066	30'000
<b>TOTAL SUBVENTIONS INSTITUTIONS ETRANGERES</b>		<b>690'566</b>	<b>683'000</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS ACCORDEES</b>		<b>6'891'895</b>	<b>6'981'494</b>



## 5.8 Subventions redistribuées.

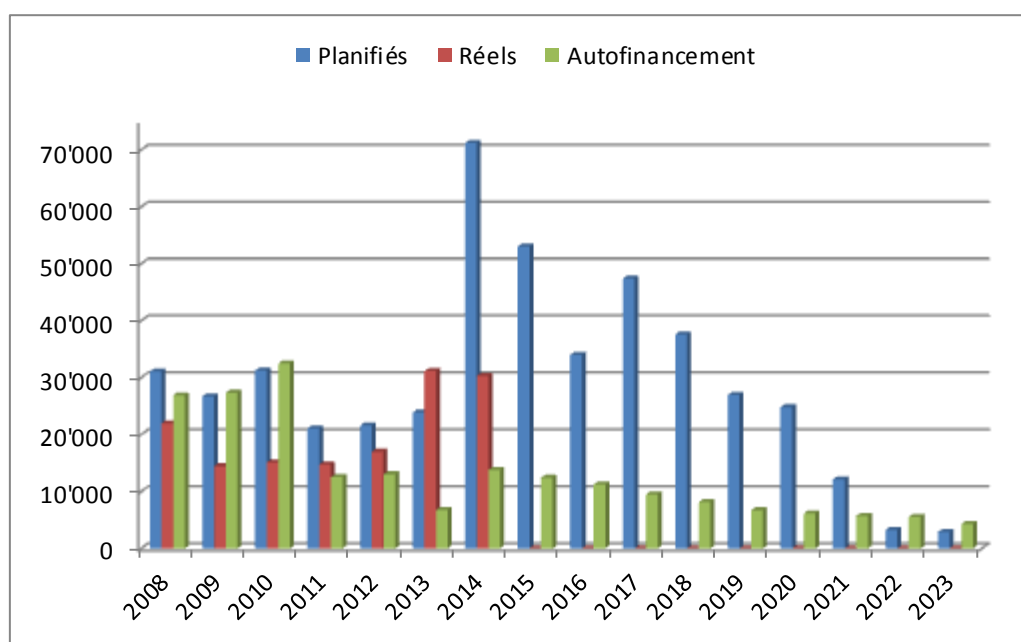
Cette rubrique n'a pas été budgétée. Dans les recettes, CHF 70'000 ont été reçues du fonds intercommunal afin de financer dans cette rubrique le festival Black Movie et Autrement, aujourd'hui 2013.

## 6. LES INVESTISSEMENTS

En 2014, sur 184 délibérations ouvertes, pour un montant voté total de CHF 269 millions, 86 ont été touchées par des dépenses et/ou des subventions, soit des dépenses d'investissements de presque CHF 39 millions, pour des subventions ou recettes de presque CHF 9 millions, soit des dépenses nettes d'investissements de CHF 30 millions.

Ci-dessous, un tableau sur les investissements de 2008 à 2014, ainsi que les prévisions jusqu'en 2023.

en CHF '000	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Planifiés	31'069	26'711	31'224	21'063	21'585	23'862	71'219	53'016	34'005	47'410	37'588	26'980	24'800	12'125	3'250	2'850
Réels	21'980	14'435	15'075	14'717	16'981	31'130	30'309	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autofinancement	26'893	27'346	32'506	12'505	13'030	6'717	13'782	12'414	11'200	9'462	8'131	6'702	6'154	5'679	5'549	4'294



Sur les deux pages suivantes, vous trouverez le détail des dépenses et recettes d'investissements 2014.

## 6. LES INVESTISSEMENTS (suite)

Détail des investissements 2014 - 1/2				
	Comptes		Dépenses	Subventions
	nos	Désignation	2014	2014
			CHF	CHF
1	33.000.	Parcelle 14453B Vergers	2'000	
2	14.000.	Rénovation installations défense incendie	162'450	
3	62.010.	Routes communales / Général		294'124
4	62.010.	Assainissement éclairage public	25'145	54'554
5	62.010.	Etude MEP Ecoquartier Vergers	8'214	
6	62.010.	Etude parking Arbères / Vergers et PC	6'012'166	461'176
7	62.010.	Entretien et aménagement réseau routier 2013	422'843	
8	62.010.	Régime stationnement en zones bleue macarons	332'451	
9	62.010.	Etude Zones 30 km/h et zones de rencontres 20 km/h	78'173	
10	62.010.	Etude aménagement espaces publics Joinville/Sapins	154'751	
11	62.010.	Etude faisabilité parking Vergers	25'869	37'253
12	62.010.	Etude équipement public écoquartier Vergers	631'316	
13	62.010.	Etude mutualisation propriétaires Vergers	56'143	
14	62.010.	Etude aménagements extérieurs publics et privés Vergers	1'148'282	
15	62.010.	Rachat abribus-cityplans SGA	17'954	
16	62.015.	Achat 10 abris à vélos couverts	9'299	
17	62.034.	Chemins piétonniers : Liaison Meyrin-Village / Cité	39'431	
18	62.040.	Aménagement extérieur Champs-Fréchets	-1'262	
19	62.053.	Assainissement Eco-points quartier Citadelle / Stierlin		3'432'292
20	62.053.	Renouvellement éclairage public Meyrin-Parc	118'838	
21	62.055.	Chemin piétonnier Route de Meyrin / Chemin du Bournoud	-46'589	
22	62.060.	Réaménagements routiers (arrivée du tram)	156'855	
23	62.061.	2e tranche travaux TCMC	40'675	
24	62.076.	Aménagement Nant - d'Avril-E.Kammacher - Grand-Puits	433'815	
25	62.083.	Réaménagement Chemin du Bournoud		97'485
26	62.084.	Desserte Bois-du-Lan		1'265'172
27	62.092.	Aménagement Chemin Edmond Rochat		258'785
28	71.030.	Bassin de rétention	1'610'391	1'736'427
29	71.031.	Remplacement collecteur HC Forestier tiers	994	40'000
30	71.032.	Collecteur Avenues Mategnin / Sainte-Cécile	365'797	203'138
31	71.100.	Assainissement région de la Maille	11'469	100'000
32	71.150.	Installations et pistes de chantiers Vergers	572'268	404'880
33	71.150.	Construction routes et collecteurs communaux Vergers	3'762'500	
34	71.150.	Assainissements collectifs privés Vergers	838'832	
35	72.001.	Aménagement Ecopoints Cité	150'455	
36	72.001.	Aménagement quatorze Ecopoints	635'737	
37	72.001.	Aménagement 16 écopoints Meyrin-Village	461'993	
38	08.000.	Raccordement CAD bâtiment communaux	7'142	
39	08.000.	Projet pilote suppression tags	94'932	
40	08.000.	Améliorations énergétiques bâtiments communaux	32'523	
41	08.001.	Rénovation Route de Meyrin 307 bis	48'863	
42	14.000.	Réfection local feu	9'928	
43	21.100.	Création-amélioration places de jeux écoles	146'622	
44	21.201.	Rénovation Ecole des Boudines	38'880	
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>18'618'146</b>	<b>8'385'285</b>

## 6. LES INVESTISSEMENTS (suite)

Détail des investissements 2014 - 2/2				
	Comptes		Dépenses	Subventions
	nos	Désignation	2014	2014
			CHF	CHF
	<b>REPORT</b>		<b>18'618'146</b>	<b>8'385'285</b>
45	21.201.	Bâtiment provisoire école des Boudines	34'974	
46	21.201.	Rénovation école des Boudines	9'614'154	
47	21.205.	Installation photovoltaïque toit école Golette	97'030	
48	21.207.	Réfection toiture salle de gym Champs-Fréchets	13'327	
49	21.211.	Raccordement CAD école Bellavista II	113'453	
50	30.710.	Entretien et mise en conformité équipements TFM	217'879	
51	33.013.	Etude rénovation Jardin Alpin	167'233	70'000
52	34.220.	Assainissement patinoire extérieure	10'800	
53	34.225.	Aménagement extérieur et accès patinoire couverte	40'095	
54	34.225.	Accès Vergers et patinoire	61'078	
55	34.225.	Installation photovoltaïque toit patinoire	519'797	
56	34.250.	Réalisation boulo-drome, pétanque et boule ferrée	23'798	
57	34.400.	Réfection intérieure vestiaires stade C	1'125'719	32'470
58	54.110.	Etude extension crèche des Boudines	231'204	
59	54.120.	Création bâtiment modulaire EVE Monthoux	5'116'457	
60	54.170.	Etude nouvel espace de vie enfantine (EVE)	17'259	
61	54.180.	Bâtiment N° B13 Vergers - EVE	35	
62	54.700.	Ecole des Boudines bâtiment parascolaire	961'694	
63	05.100.	Acquisition-rénovation matériel informatique	54'931	
64	05.100.	Installation bornes WIFI parcs et bâtiments communaux	48'968	
65	08.002.	Salle A. Verchères-Route de Meyrin 297	131'631	
66	11.000.	Achat 11 véhicules petite enfance, police, environnement	378	
67	30.500.	Achat 12 chalets en bois	1'527	
68	34.210.	Remplacement portillons sites sportifs Vergers et Livron	6'205	
69	34.220.	Remplacement lisseuse-surfaceuse patinoire Vergers	31	
70	34.225.	Machines et mobilier patinoire couverte	39'437	
71	62.010.	Achat 11 véhicules	340'239	
72	62.010.	Supports affichage politique/officiel	22'374	
73	72.000.	Remorque hydraulique	6'494	
74	72.000.	Achat 11 véhicules petite enfance, police, environnement	353'009	
75	05.100.	Forum promotion économie et emploi	39'605	
76	09.100.	Audit sécurité au travail	640	
77	09.100.	Mesures sécurités au travail	20'131	
78	62.000.	Etudes préliminaires PLQ Vergers	22'131	
79	62.010.	Etude maîtrise d'ouvrages Vergers	193'310	
80	62.010.	Etude mandat pilotage parking Vergers	145'075	
81	78.000.	Assainissement énergétique bâtiments privés	19'000	
82	78.200.	Actions Agenda 21 (2011-2015)	4'258	
83	79.001.	Etude Grand Projet ZIMEYSAVER	52'426	
84	79.005.	PGGE	70'287	
85	99.100.	AMO réalisation Vergers	241'167	
86	58.300.	Participation activité Genilem	15'000	15'000
	<b>TOTAL</b>		<b>38'812'387</b>	<b>8'502'755</b>

## 7. CONCLUSION

Les comptes 2014 sont donc réjouissants et c'est avec un optimisme raisonné que nous pouvons envisager l'avenir.

Avant de conclure, nous voudrions vous rappeler que de gros investissements sont en cours, que les réserves communales se sont taries et que pour assurer le financement de nos prochains investissements, il faudra à nouveau faire appel à l'emprunt, assumer des charges d'intérêts, ce qui aura des effets non négligeables sur nos charges communales et par conséquent sur l'équilibre nos budgets futurs.

Nous souhaitons signaler également que nos investissements annuels sont passés d'une moyenne de 16 millions par année entre 2008 à 2012 qu'ils ont presque doublés pour passer à 30 millions en 2013 et 2014. Selon le plan des investissements, les investissements prévus pour 2015 se montent à CHF 53 millions, pour 2016 à CHF 34 millions, pour 2017 à CHF 47 millions. Un plan ambitieux de CHF 242 millions jusqu'en 2023.

Il sera donc impératif de tenir compte de ces éléments dans la préparation de nos budgets futurs car d'une part ils auront un impact sur les recettes et les charges de fonctionnement, et d'autre part, nous ne pourrons pas assurer ces gros investissements sans augmenter le personnel.

Nous vous rappelons aussi que le contexte politique envisage plusieurs modifications de projets de loi sur la fiscalité qui sont à l'étude et dont les conséquences pourraient avoir des incidences négatives sur nos recettes communales ces prochaines années.

Nous ne voudrions pas non plus oublier le projet de loi sur la répartition des tâches entre le Canton et les Communes qui est en discussion ce printemps et qui aura forcément des conséquences sur l'augmentation de nos charges communales.

Pour terminer et sans vouloir noircir le tableau, il y aura également lieu de se préoccuper de l'évolution de la situation économique qui prévaudra ces prochaines années et qui pourrait, selon la tournure des événements, avoir également des effets financiers non négligeables.

Sans faire du catastrophisme, l'adage qu'il vaut mieux prévenir que guérir, nous paraît tout à fait de circonstance et il nous semblait important de vous le rappeler.

Nous vous remettons ce soir le texte et la présentation des comptes 2014, les autres documents des comptes 2014 vous ont été distribués le mardi 14 avril dernier lors de la présentation de la situation des investissements.

Nous arrivons ainsi au terme de la présentation des comptes 2014 et le Conseil administratif vous invite à renvoyer ceux-ci dans les diverses commissions des finances déjà programmées dans l'agenda des commissions en votre possession, pour les analyser, et nous l'espérons les confirmer par vos votes lors de la séance du Conseil municipal du 19 mai prochain.

Au nom du Conseil administratif  
Jean Marc Devaud

\* \* \* \* \*